

## LU POUR VOUS

*Paris, capitale religieuse sous le Second Empire* par Jacques-Olivier BOUDON (Cerf, 2001)

La photo de la chapelle de l'Institution Saint-Jean<sup>1</sup> de Besançon, adossée à celle du Conseil régional de Franche-Comté qui lui a succédé, en dit long sur le déclin déjà bien engagé de l'Église et l'inertie de ceux et celles qui s'en réclament. *RSHD* braquait un tardif projecteur sur l'Église de sa construction, alors habitée par la puissance et la gloire.

L'institution Saint-Jean est construite après le vote de la loi Falloux (1850), ouvrant le monopole napoléonien et l'instauration de la liberté de l'enseignement secondaire. Sa gestion en sera confiée à la *Société de Marie* dont la maison-mère créée par le P. Cheminade, est à Bordeaux et sera transférée à Paris, en 1860, année proche de l'ouverture de Saint-Jean.

L'Église de France achève, alors, une phase de reconquête de la société et des consciences, 70 ans après le séisme de la Révolution et à la veille d'une longue période d'affaiblissement, sous la III<sup>ème</sup> République, marquée par l'offensive de Jules Ferry contre les congrégations et le point d'orgue de l'abandon du Concordat.

C'est cette Église du Second Empire, à l'apogée de sa puissance, au XIX<sup>ème</sup> siècle, si l'on fait abstraction de la Restauration, qui ne mesure pas les périls à venir et dont J. O. Boudon fait, à l'échelle de Paris, une remarquable étude par la clarté de l'exposé et la qualité des recherches.

Si l'Église de France est si puissante, c'est en raison de son alliance avec le régime de Louis-Napoléon Bonaparte, de son appui au coup d'État pendant près de dix ans, c'est-à-dire jusqu'à la guerre d'Italie qui va dresser une partie de l'Église de France contre le régime et la diviser profondément en Ultramontains et Gallicans. Paris échappe largement à ce divorce, en raison de la présence de trois archevêques gallicans, dans la personne de Mgr. Sibour, nommé par le gouvernement de la II<sup>ème</sup> République, comme le veut le Concordat, après la mort, sur les barricades de 1848, de Mgr. Affre. Mgr Sibour, assassiné à Saint-Étienne-du-Mont (1857), est remplacé par Mgr. Morlot, cardinal-archevêque, le seul des trois à connaître une mort pacifique, son successeur, Mgr. Darboy étant fusillé par la *Commune*.

L'archevêque de Paris est secondé par trois vicaires généraux et un conseil épiscopal dont fait partie Jean-Alexis Gaume, de Fuans (25), frère de Jean-Joseph, ancien vicaire général de Nevers, personnalité forte, figure emblématique du clergé intransigeant. En 1852, Paris compte 852 prêtres qui seront 1 200 en 1870, après 1 200 ordinations, soit près de 70 par an, alors que, pour toute la France, on en compte actuellement moins de 100 pour renouveler un clergé de 15 000 prêtres dont 20 % de moins de 60 ans.

Les archevêques de Paris exercent leur autorité sur une ville de 1,6 million d'habitants, en 1860, qui passe à 2 millions, en 1870, après le rattachement des communes périphériques qui feront passer le nombre d'arrondissements de 12 à 20.

La mission première de ces archevêques sera de tenter une reconquête de Paris, ville de faible pratique religieuse, voire déchristianisée dans sa banlieue. J. O.

---

<sup>1</sup> Cf. *RSHD* N°151

Boudon évalue à 15 % le nombre des *pascalisants* et à 5 % celui des habitués de la communion. Cet épiscopat va se lancer dans une campagne de type haussmannien, c'est-à-dire de renforcement de l'administration diocésaine, par la construction d'églises, soit 22 pour Paris dont les plus connues sont Saint-François Xavier, Sainte-Clotilde, N.-D. des Champs, Saint-Augustin, la Trinité, Saint-Marcel. Ils feront passer le nombre des églises de Paris et de banlieue, soit 39 et 85 en 1852, à 66 et 72, en 1870. Au clergé séculier s'ajoutent les congréganistes, soit 700 hommes pour 13 communautés et 3 800 femmes, en 1854, mais 1 427 hommes et 5 240 femmes en 1870. Il y a, alors, 1 200 congrégations dans le diocèse dont 250 non autorisées. Le règne de Napoléon III a fermé les yeux, en particulier dans les dix premières années du régime. L'Église réunit là les conditions de l'offensive de Jules Ferry contre les congrégations non autorisées et, en même temps, désigne ses membres comme des alliés du pouvoir qui le paieront très cher en 1871. L'exécution de Mgr. Darboy et de nombreux prêtres, le massacre des dominicains d'Arcueil sont autant de témoignages de l'anti-cléricalisme violent de la *Commune*. On retrouvera une situation analogue dans certains départements, la Haute-Saône, par exemple, les massacres en moins. Mais la Haute-Saône, terre bonapartiste, en 1851, sombre, à partir de 1870, dans l'opposition au régime, représentée par le Radicalisme et sa référence première, l'anticléricalisme, pour cause de traité de commerce qui a précipité le déclin de l'industrie locale. L'Église est accusée de complicité avec le régime et la déchristianisation du département s'engage avec la fermeture des petits séminaires, le tarissement du recrutement sacerdotal<sup>2</sup>, la vacance des paroisses.

L'effondrement du Second Empire marque la fin d'une époque, celle d'une Église qui tente, par la suradministration de Paris de compenser l'indifférence de sa population.

---

<sup>2</sup> Cf. *La vie chrétienne dans le Doubs et la Haute-Saône, de 1860 à 1900* par Paul HUOT-PLEUROUX (1966).